



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 127184

## Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les inégalités existant entre écoles. Selon une enquête, les crédits pédagogiques par élève versés par les communes peuvent varier de un à dix. Les communes rurales consacraient souvent proportionnellement plus par rapport à l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement mais avec un effet plus limité pour les élèves. Les communes et les professionnels de l'enseignement considèrent que des objectifs d'équipement minimal pourraient être déterminés au plan national et une péréquation nationale pourrait venir lisser les disparités de façon à ce que l'ensemble des écoles puissent faire face à leurs dépenses de fonctionnement et donc proposer des équipements et des prestations minimales équivalentes pour tous les élèves quelle que soit leur école. Elle lui demande les mesures qu'il entend proposer dans ce sens.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marietta Karamanli](#)

**Circonscription :** Sarthe (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 127184

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 janvier 2012, page 895

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)